

**Volet B**

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Depose au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS

28 AVR. 2008

Le Greffier



08068769

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/05/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise 0434.639 479

Dénomination

(en entier) **GARAGE F.GOBLET**

Forme juridique : société anonyme

Siège : 4910 THEUX, Chaussée de Verviers, 148

Objet de l'acte : **RENOMINATIONS**

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 avril 2008, il résulte que l'assemblée a décidé, à l'unanimité

1. de renouveler le mandat d'administrateur de

- Monsieur Francis GOBLET, domicilié à 4910 Polleur-THEUX, chaussée de Verviers, 148,
 - Madame Marie RADERMECKER, domiciliée à 4910 Polleur-THEUX, chaussée de Verviers, 148,
 - Monsieur Olivier GOBLET, domicilié à 4910 THEUX, Cour des Cerfs, 1,
- pour une durée de six années à compte du 15 avril 2008.

2. Le conseil d'administration étant constitué s'est réuni valablement aux fins de procéder .

- à l'élection du président et a réélu à l'unanimité des voix au poste de président, Monsieur Francis GOBLET, prénommé, qui a accepté ;
 - à la renomination des deux personnes suivantes en qualité d'administrateur délégué :
 - Monsieur Francis GOBLET
 - Madame Marie RADERMECKER,
- lesquels ont accepté.

Les administrateurs délégués auront tous les pouvoirs relatifs à la gestion journalière de la société.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

(signé) Monsieur Francis GOBLET, administrateur délégué

Déposé en même temps copie du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2008.

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature